



CREATION CODE OUBLI DE CARTE

Toute personne fréquentant le self occasionnellement ou au forfait (DP/INTERNE) DOIT SE CREER UN MOT DE PASSE.

Ce mot de passe ainsi que le numéro de la carte d'accès permettent de créer un code qui donne accès au self en cas d'oubli de carte.

Ce ne sont pas les services administratifs qui fournissent ce code, chaque personne le génère elle-même à la borne du bâtiment administratif.

Démarche préalable

1. Se rendre à la borne qui se trouve au rez-de-jardin du bâtiment administratif.
2. Badger sa carte
3. Créer son mot de passe
 - Pour les personnes qui ont un téléphone portable, prendre une photo de sa carte d'accès et mémoriser son mot de passe
 - Pour les personnes qui n'ont pas de téléphone portable, mémoriser et/ou noter le numéro de carte d'accès et son mot de passe sur un papier, à garder dans son sac

Quand on n'a pas sa carte (oubli, perte)

1. Se rendre à la borne qui se trouve au rez-de-jardin du bâtiment administratif
2. Appuyer sur touche « IDENTIFICATION MANUELLE »
3. Taper son identifiant = NUMERO DE CARTE
4. Taper son mot de passe (qu'on a préalablement créé)
5. Taper sur OUBLI DE CARTE
6. La machine génère un code à 4 chiffres suivi de la lettre C = # qui n'est valable que pour la journée
7. Prendre une photo ou mémoriser

Ce code, valable pour la journée, permet d'avoir un plateau au distributeur du self (repas matin, midi et soir pour les internes)

Renouveler l'opération chaque jour où l'on n'a pas sa carte